



Monsieur Patrick REBEYROL
Président de l'association Voisinsécur
17, rue de la Corbière
33500 Libourne

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 23 janvier 2014, adressé aux candidats à l'élection municipale de Libourne, dans le cadre de l'activité de votre association VoisinSécur.

Je tiens naturellement à vous répondre en étant le plus clair possible, sans démagogie ni excès.

1- Pensez-vous que la sécurité des personnes et des biens est une priorité, Si oui, à quel niveau se situerait---elle (1 à 10) ?

Il est évident que la sécurité des biens et des personnes est une priorité absolue notée 10 sur mon échelle de valeur.

Sans sécurité, il est très compliqué de favoriser l'échange et la cohésion sociale sur un territoire.

En tant que premier magistrat de la ville, il est impératif que le Maire s'empare du sujet, sans caricature ni excès, et regarde en vérité les problèmes rencontrés par les administrés.

2- À quels moyens ou organisation originale avez---vous pensé pour diminuer le niveau d'insécurité à Libourne et notamment les cambriolages ?

Il est essentiel, en premier lieu, de renforcer la collaboration entre la Police municipale (PM) et la Gendarmerie et de suivre très régulièrement l'évolution des indicateurs de mesure et les actions menées sur le terrain.

A ce propos, la future équipe municipale travaillera à augmenter la présence sur le terrain de la PM, à pied ou en vélo.

La présence auprès des Libournais est le premier maillon de la prévention.

Il convient ensuite de renforcer le dispositif de vidéosurveillance, avec des caméras plus efficaces ... et la mise en place d'un PC sécurité avec une surveillance en « direct » des rues de Libourne.

S'il faut recruter 2 ou 3 agents municipaux pour cela, je le ferai.

Ce PC sécurité sera relié à la Gendarmerie afin de garantir une couverture 24 sur 24h.



Enfin, il est possible, en s'appuyant sur des innovations techniques, de relier les habitations privées à un réseau relié aux forces de l'ordre. Ce dispositif pourra être étudié avec votre association, les citoyens et les acteurs concernés.

Les idées centrales du dispositif de sécurité sont : la prévention et la réactivité.

Je me refuserai en revanche à armer la Police Municipale. Je considère qu'il s'agit d'une fuite en avant dangereuse.

3- Quelle est votre position par rapport à la circulaire du 22 Juin 2011 et du plan anti-cambriolage de M. Valls 09 Septembre 2013 ?

Je suis tout à fait en accord avec la Circulaire du ministre.

4- Comptez---vous agir (ou faire agir) pour faire modifier la législation actuelle afin qu'elle soit Mieux adaptée à l'évolution de la délinquance et qu'elle libère et conforte l'action des forces de l'ordre ?

Ne nous trompons pas de débat.

Il s'agit des élections municipales de Libourne. Le Maire ne vote pas la Loi. Il s'agit de la responsabilité des députés et sénateurs.

Pour ma part, je ferai de mon mieux pour agir localement dans une logique partenariale et de participation citoyenne.

5- Seriez-vous d'accord pour faire participer des membres du bureau et/ou des référents de l'association VOISISECUR, aux réunions traitant de la sécurité de la ville de Libourne ?

Absolument d'accord.

6- Quel serait le type de soutien que vous accorderiez éventuellement à notre association ?

La facilité et la démagogie pourraient m'amener à vous promettre monts et merveilles.

Ce n'est pas ma façon d'agir.

Naturellement, j'étudierai la possibilité d'un appui financier et logistique pour des projets bien précis et dans le respect de la politique municipale de soutien au tissu associatif.



7- Conforteriez-vous notre action pour que les victimes des cambriolages soient prises en charge dans des délais raisonnables lors de leur audition par la gendarmerie et pour que les victimes soient informées des suites qui sont données à leur plainte ?

Le maire ne décide pas de l'action de Gendarmerie.

En revanche, je m'engage à travailler en proximité avec ses représentants pour gagner en transparence sur deux sujets cruciaux : le dépôt de plainte et le traitement du dossier de la victime. Le sentiment selon lequel certaines plaintes ne seraient pas recueillies pour ne pas « faire gonfler les chiffres » est inacceptable et irrespectueux.

Mais il faut également améliorer l'accompagnement des victimes.

Accompagnement matériel pour les démarches administratives mais également psychologique et moral pour absorber autant que possible le choc lié à l'agression. Je propose de créer une cellule municipale dédiée à cette question essentielle.

8- Comptez-vous donner plus de moyens à la police municipale (effectifs, équipement, missions,...) ?

Mon devoir est d'être clair et de parler « vrai ».

La masse salariale de la Mairie et de la CALI est trop importante. Les coûts de fonctionnement sont largement supérieurs à la moyenne de villes de taille équivalente.

Il faut donc réduire progressivement mais activement les effectifs de la Mairie et de la CALI.

Deux outils pour cela : le non remplacement autant que possible lors des départs à la retraite et une réorganisation des services afin de gagner en efficacité.

Les libournais le demandent !

Dans ce cadre, j'assumerai de recruter 2 ou 3 agents municipaux dédiés à la sécurité (présence terrain et PC surveillance).

9- Au niveau des caméras de télésurveillance, quelle action susceptible d'en affirmer l'efficacité (quantité, positionnement "stratégique", suivi des écrans en temps réel, interventions consécutives,...) comptez-vous entreprendre ?

Cf. réponse à la question n°2

En espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre écoute,

Bien cordialement

Charles POUVREAU, le 05 février 2014

contact : libourne2014@yahoo.fr

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'Charles POUVREAU', with a long horizontal stroke extending to the right.